

<p>Date de convocation :</p> <p>21/07/2023</p>	<p>DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE</p> <p>COMMUNE DE DUNIERES</p> <p>DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
--	--

Le vingt-sept juillet deux mil vingt-trois à dix-huit heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : Nelly BEULAIGUE, Cédric BROUSSARD, Florian CHAUDIER, Dimitri CLOT, Hélène DREVET, Pierre DURIEUX, Pascal GOUY, Jean Paul GRANGE, Catherine MARCON, Pierrick MARCON, Pascale MERLE, Isabelle MEYNET, Colette MORIN, Fanny MOURIER, Éric PARRAT, Thierry SABOT, Patricia SOUCHON, Robert VALLAT.

Excusés : Christophe MOULIN (pouvoir à Isabelle MEYNET), Emeline MOUNIER (pouvoir à Cédric BROUSSARD), Marie Laure OUDIN (pouvoir à Thierry SABOT).

Absentes : Corinne BEAL, Fabienne MANOHA.

Monsieur Cédric BROUSSARD a été désigné secrétaire de séance.

**OBJET DE LA SEANCE** : Convention avec l'OGEC DE DUNIERES – préparation des repas dans les locaux du Collège Le Sacré Coeur.

**DCM 20230727-2**

Monsieur Le Maire explique que NEWREST Restauration prépare les repas dans les locaux du Collège Le Sacré Cœur. Il convient de signer une convention, en complément de celle signée avec NEWREST Restauration, avec l'OGEC de DUNIERES concernant les fluides liés à la préparation des repas dans les locaux du Collège.

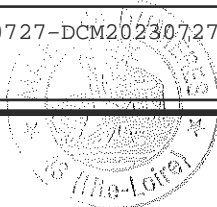
Le montant correspondant au coût des fluides en 2022-2023 sur le poste de la cantine a été de 0,16€ par repas.

Le Conseil Municipal, à la majorité (une abstention : Emeline MOUNIER) :

- Emet un avis favorable pour la signature de la convention OGEC de DUNIERES – Commune de DUNIERES ;
- Approuve le projet de convention, tel que présenté par Monsieur Le Maire ;
- Autorise Monsieur Le Maire à signer cette convention et tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;

AR Préfecture

043-214300873-20230727-DCM20230727\_2-DE  
Reçu le 11/08/2023



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme,  
Le Maire,